Mez dister a ro dero uhel

Les ECHOS de PLOUDIRY

Mouchig-avel Plouziri

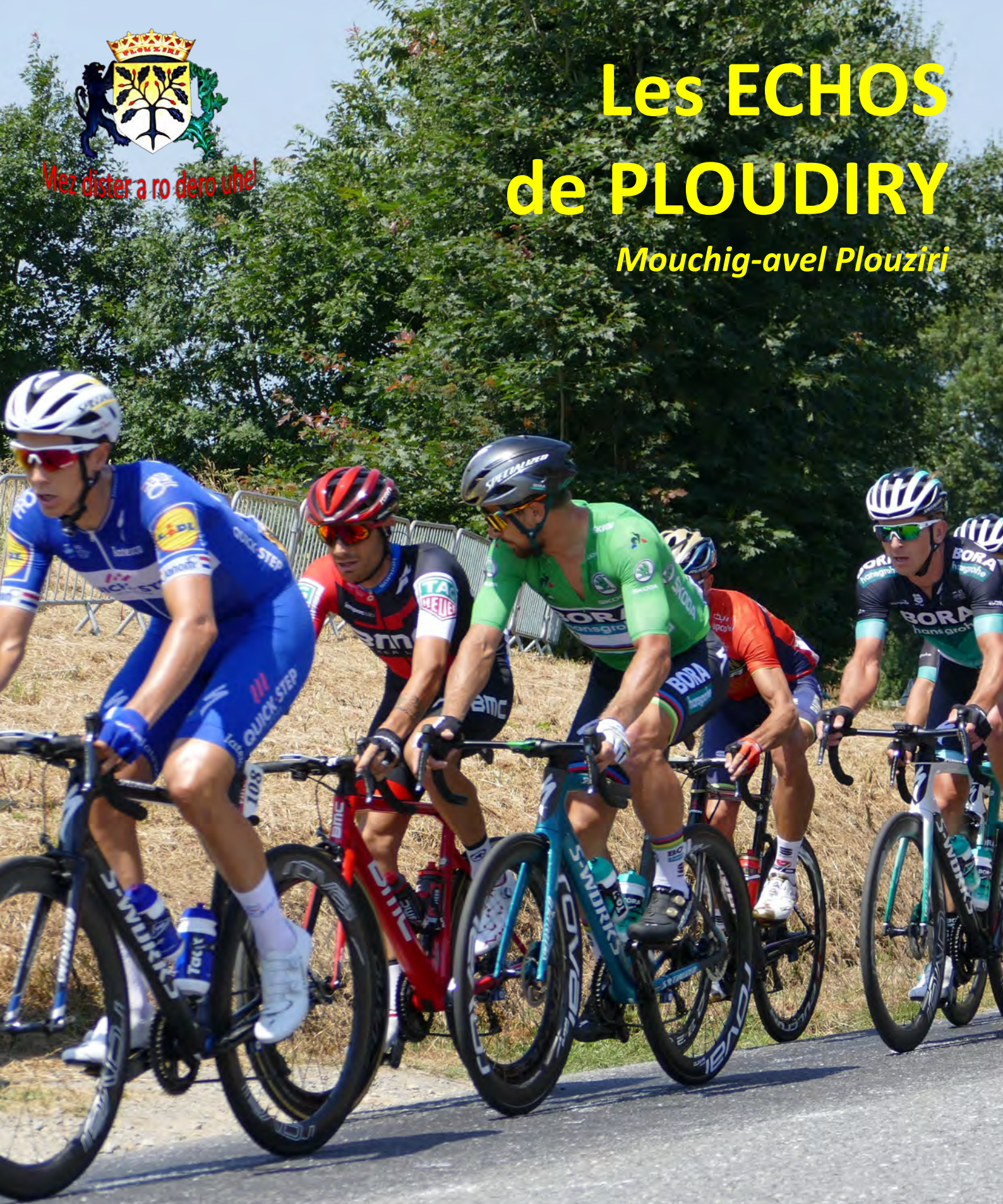

Bulletin municipal — N° 203—Septembre 2018

SOMMAIRE

La vie municipale

- La mairie communique 4
- Les conseils municipaux 5
- La rentrée scolaire 8
- La cantine..... 9
- Communiqué de la mairie.....10
- Communiqués divers 11
- Passage du tour de France 16

Le S.I.P.P.

- S.I.P.P 14

L'Agenda

- Calendrier 18
- L'état civil..... 18
- Messes et célébrations..... 19

La vie associative

- Les vespérales de St Antoine..... 20
- La bibliothèque..... 21
- Mein Ha Diri..... 22
- Le Club des Chênes..... 25
- Le Plateau en folie 26
- Le G.R.P.P 27
- Ploudiry Sizun Handball..... 28
- Energ'ym.....29
- Yoga - De soi à Soi.....30
- Ti Ar Vro.....31

Mez dister a ro dero uhel

UR GERIG GANT AR MAER

Ur wech c'hoazh ez eus bet roet bec'h gant ar c'hevredigezhioù, al labourerien a-youl vat, an dilennidi hag an dilennadezed evit reiñ buhez d'hor c'humun ha bravaat anezhi en hañv-mañ.

Graet e oa bet berzh gant Tro Frañs pa oa o tremen du-mañ, gant gweladennoù ar glad, an diskouezadegoù, an « abadennoù-noz », pardon Sant Anton : peadra da vezañ laouen gant o labour.

Gwellañ gourc'hemennoù dezho, ha trugarez dezho a-berzh an Ti-kêr.

Evel ma oa bet kaoz em gerig eus miz Even e oa bet lakaet ur roteler boutin e Primel d'an 23 a viz Gouere 2018. Kerkent hag ar 25 a viz Gouere e oa bet laeret ar wikefre, dre faot emzalc'h « truezus ha sot -nay » un hailhon. Setu aze ur mestaol all.

Rak-se eo paouezet an taol-arnod a-daol-trumm. Ne vo ket adc'hraet.

E miz Gwengolo, goude un hañvezh heoliek ha tomm, eo adkrog an holl gant o zrepetoù.

Deuet eo bugale ar bladenn d'ar skol adarre.

E skol Sant Jozef ez eus un tamm bihan muioc'h a skolidi, met er Strollad pedagogel etrekumunel dre vras e tigresk an niver a vugale. An embregerezhioù a bled gant chanter an iliz a gendalc'h gant o labourioù. E koulz e vint echuet setu e tlefe an disglavier bezañ tennet ac'hann da fin ar bloaz, ha diskouez evel-se an doenn nevez.

Pa oa bet digoret e emvod d'ar 17 a viz Gwengolo 2018, ar c'huzul-kêr en doa rentet enor d'an ao. Yvon CORNEC, kentañ eilmaer eus 1995 da 2008. Yvon a daole evezh bras ouzh amzer da zont e gumun c'henidik hag ouzh an doare ma cheñche. Roet en doa lusk evit gwareziñ holl draoù glad ar gumun ha kempenn ar bourk. Anaoudek eo an Ti-kêr en e geñver evit an amzer a ouestle d'al labour-se hag evit e zalc'hegezh.

Un distro mat a souetan d'an holl ac'hanoc'h.

Jean Jacques PITON

LE MOT DU MAIRE

Les associations, les bénévoles, les élus (es) ont une nouvelle fois déployé toute leur énergie pour animer et embellir la commune cet été.

Le succès du passage du Tour de France, des visites du patrimoine, des expositions, des « vespérales », du pardon de St Antoine sont autant de satisfactions de cette mobilisation.

Félicitations et remerciements de la part de la municipalité.

Comme évoqué dans mon édito de juin, la commune a installé un composteur collectif à Primel le 23 juillet 2018. Dès le 25 juillet, le dispositif a disparu, victime du comportement « pitoyable et imbécile » d'un indélicat, une incivilité de plus.

L'expérience s'arrête précipitamment. Elle ne sera pas renouvelée.
Après un été, ensoleillé et chaud, le mois de septembre, marque la reprise des activités pour tous.

Les enfants du plateau ont repris le chemin de l'école.
Si l'école St Joseph enregistre une petite augmentation du nombre d'élèves, le Regroupement Pédagogique Intercommunal, dans son ensemble, connaît un fléchissement de son effectif.

Les entreprises oeuvrant sur le chantier de l'église, continuent leurs travaux. Les délais d'exécution sont respectés ; aussi, le parapluie devrait être démonté avant la fin de l'année, laissant apparaître la nouvelle toiture.

A l'ouverture de la séance du 17 septembre 2018, le conseil municipal a rendu hommage à M. Yvon CORNEC, premier adjoint au maire de 1995 à 2008. Très attentif au devenir et à l'évolution de sa commune natale, Yvon a été moteur dans la préservation de tous les éléments du patrimoine communal et dans l'aménagement du bourg. Reconnaissance de la municipalité pour sa disponibilité et sa persévérance.

Bonne reprise à tous.
Jean Jacques PITON

Mairie de Ploudiry

Place de la Mairie
29800 PLOUDIRY
Tél : 02 98 25 12 87
Fax : 02 98 25 13 47

Salle communale St Pierre :
02.98.25.12.84

Ecoles

RPI Maternelle de Ploudiry :
02 98 25 13 76
RPI Primaire La Martyre :
02 98 25 13 87
Saint-Joseph La Martyre :
02 98 25 13 65

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

SIPP - La Martyre
02 98 25 16 52

Maison du Plateau - La Martyre
02 98 25 13 95

Maison des Enfants - La Martyre
02 98 25 15 69

Les Echos de Ploudiry sont édités par la commune de PLOUDIRY
Distribution : les élus sont chargés de la diffusion dans chaque foyer Ploudirien
Photothèque mairie & particuliers
Rédaction : mairie
Impression : MKS Communication
Tirage : env. 400 exemplaires
Responsables de publication :
Jean Jacques PITON
Emmanuelle LE GARREC

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX PERMIS ACCORDÉS :

- **BOISSEAU-GUILLOUX Sandra** « 9 rue de Ti Brug » : remplacement porte de garage.
- **PENNEC Joëlle** « 13 rue de Tiez Névez » : carport.
- **PERSON André** « Rollocaré » : ravalement.

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX ET PERMIS DÉPOSÉS :

- **CADIOU Benoît** « 2 rue de l'Enclos » : changement fenêtres et porte.
- **PERNEL Thierry** « Ty Croas » : construction maison individuelle « rue des Hermines ».
- **SCEA POULIQUEN** « Mescoat » : bâtiment élevage et local annexe.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement en mairie. L'âge moyen de convocation à la JCD est de 17 ans 3 mois. Le jeune n'a pas à contacter le CSN sauf situation particulière urgente.

AUTORISATION DE PENETRER EN PROPRIETES PRIVEES

Arrêté préfectoral 2018194-0006 du 13 juillet :

En vue d'exécuter des opérations topographiques et de sondage dans le cadre du projet de centrale de production d'électricité de type CCCG à LANDIVISIAU, les agents de l'entreprise GRTGaz, l'entreprise BEP Ingénierie, l'entreprise Calligée, Sciences et techniques, de l'entreprise EGIS Structures et Environnement et de l'Entreprise SADER Travaux Publics, l'entreprise Kornog Géotechnique ont l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées sises dans les communes de BODILIS, LA MARTYRE, LANDIVISIAU, LOC EGUINER, PLOUDIRY, ST URBAIN et TREFLEVENEZ .

AIRE DE DECHETS VERTS DE KERAVEL LA MARTYRE

La commune de LA MARTYRE signale un problème d'incivilité auquel elle est confrontée. Si vous utilisez l'aire de déchets verts de Kéravel à LA MARTYRE, vous avez peut être remarqué que certaines personnes l'utilisent à des fins de décharge d'objets dont elles n'ont plus l'utilité.

Pour éviter que cette aire de déchets verts ne devienne une décharge et qu'un jour l'on soit obligé, à cause de la négligence de quelques personnes, de l'ouvrir à des horaires bien précis, il est indispensable de respecter le tri et de n'y déposer que les tontes de pelouse et les tailles de haies.

IMPORTANT =

Les associations sont invitées à déposer en mairie leurs articles pour le prochain bulletin :

avant le 1er décembre 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 juillet 2018
Il en ressort les principales décisions suivantes :

Enquête publique pour la pisciculture de l'Elorn

Madame LEON Marie-Pierre, adjointe au maire chargée de l'agriculture présente le dossier et informe l'assemblée qu'une enquête publique a lieu du 18 juin au 18 juillet 2018 concernant la demande présentée par la SAS « Les Truites du Ster Goz » dont le siège social est à FOUESNANT, 80, Karn Ménez Guillou en vue d'obtenir la régularisation/extension de l'autorisation d'exploitation de la pisciculture de l'Elorn située au lieu-dit Pont ar Zall à LAMPAUL GUIMILIAU/LOC-EGUINER.

Le territoire de la commune étant atteint par le périmètre d'affichage prévu par la réglementation des installations classées, le conseil est appelé à se prononcer sur ce projet. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Animation touristique 2018

SUBVENTION DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

La communauté de communes attribue une subvention de 500 € à l'exposition « Kanndi et ossuaire » qui se tiendra du 16 juillet à fin octobre. Le maire doit signer une convention de partenariat.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION A TOUT'ART

Une demande de subvention exceptionnelle de 200,00 € a été accordée pour aider au financement des différentes dépenses réalisées pour les expositions de l'été 2018 sur les communes de Ploudiry et La Martyre.

Rénovation armoire électrique éclairage public

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère entreprend un renforcement des réseaux électriques par le remplacement d'un transformateur rue de Ti Brug à Ploudiry. Dans le cadre de ces travaux, il y a lieu de rénover l'armoire commandant l'éclairage public P 34 au lieu-dit Ti Menez. Le montant des travaux s'élève à 3 400 € ; le SDEF participe à hauteur de 50 %.
La part communale s'établit à 1 700 €.

Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil décide d'attribuer à Madame Cristina HOAREAU, gardienne, une indemnité annuelle de 479,86 € en 2018.

TRAVAUX DE L'EGLISE

TRANCHE CONDITIONNELLE N°3

Il est nécessaire de faire un remplacement intégral du lambris.

AVENANTS POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUR LA TRANCHE CONDITIONNELLE N° 3

Sur proposition de l'architecte et après validation de la DRAC, des travaux supplémentaires s'imposent sur les faces ouest des transepts pour bien appréhender la noue entre nef et transept.

Ces travaux supplémentaires concernent trois entreprises :

ART pour	36 487.79 € HT
CRUARD pour	35 493.73 € HT
HERIAUD pour	30 848.06 € HT

De plus, pour compléter la fourniture d'ardoises pour l'ensemble de l'opération, l'entreprise HERIAUD propose un avenant de 35 490.61 € HT, il s'en suit un avenant pour les honoraires de l'architecte, Monsieur CANDIO, relatif à ces travaux supplémentaires soit 5 % de 138 320 € HT (somme des 4 points précités) soit 6 915.98 €

La durée du chantier va être prolongée de trois mois.

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA 3ème TRANCHE CONDITIONNELLE DES TRAVAUX

La 3ème tranche conditionnelle de travaux sur l'église va débuter en septembre 2018 ; Cette tranche concerne :

- La restauration des charpentes et couverture de la nef et de la face ouest du transept.
- Les travaux supplémentaires sur le transept nécessaires pour bien appréhender la noue entre nef et transept.
- Les travaux d'assainissement de la tranche ferme reportés sur la tranche conditionnelle n° 3.

Par rapport au montant initial de la TC 3, les travaux supplémentaires, le transfert des travaux d'assainissement de la tranche ferme, l'actualisation des prix porte le montant de la tranche à 500 000 € HT. Le plan de financement est le suivant :

DRAC	55 %	275 000 €
Conseil Régional	15 %	75 000 €
Conseil Départemental	10 %	50 000 €
Commune		100 000 €
TOTAL		**500 000 €**

Le maire donne des précisions sur la subvention du Conseil Départemental pour la tranche ferme et tranche conditionnelle n° 1. Le vote aura lieu le 3 juillet avec une attribution de 160 000 € (2 x 80 000).

Concernant les tranches conditionnelles 2 et 3, les aides du patrimoine sont sorties du contrat de territoire. Subvention à hauteur de 25 % mais avec une attente de 3 ans entre les deux versements. La commune et la CCPLD bataillent pour obtenir les subventions au fur et à mesure des travaux.

La commune a sollicité une subvention auprès de la fondation du Crédit Agricole. Le dossier passera en commission au mois d'octobre.

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Participation à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la Fonction Publique mise en œuvre par le Centre de gestion du Finistère.

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle, prévoit dans son article 5 l'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire pour certains contentieux de la Fonction Publique Territoriale, et ce jusqu'au 18 novembre 2020 (à ce jour).

La médiation est un dispositif par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord équitable, compréhensible et acceptable en vue de la résolution amiable de leurs différends. Elle s'avère plus rapide, moins coûteuse et mieux adaptée à une prise en compte globale de la situation qu'un contentieux engagé devant une juridiction administrative.

Substitut au Tribunal Administratif, elle n'intervient qu'à l'issue de discussions infructueuses entre l'agent éventuellement assisté d'une organisation syndicale et l'employeur, suite à une décision qui lui est défavorable.

Le Centre de Gestion du Finistère s'est porté volontaire pour cette expérimentation et a été reconnu comme tiers de confiance par la juridiction administrative auprès des élus employeurs et leurs agents. Il propose aux collectivités et établissements publics qui le souhaitent d'adhérer à cette expérimentation de médiation préalable obligatoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation.

APPROUVE la convention d'expérimentation à conclure avec le CDG29, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter du 1er avril 2018 sous réserve d'une adhésion de la collectivité au principe de médiation préalable obligatoire, et sous condition d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux.

AUTORISE Monsieur le maire à signer cette convention à transmettre au Centre de Gestion du Finistère et, pour information, au Tribunal Administratif de Rennes avant le 31 août 2018 ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette expérimentation.

Les procès-verbaux, dans leur intégralité, sont disponibles en mairie et sur le site internet *www.mairie-ploudiry.fr*

Le site internet de la commune a fait peau neuve.

Vous y trouverez les mêmes informations dans un nouvel environnement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques !

ÉCOLE MATERNELLE DE PLOUDIRY

Mélina COTTIN

Sandra MOREAU

Florine BERTHELOT

Emma MILIN

CLASSE DE GRANDE SECTION : 15 ÉLÈVES

Mélina COTTIN encadre (le mardi, jeudi et vendredi) avec Emma MILIN (le lundi)

CLASSE DE MOYENNE SECTION : 16 ÉLÈVES

Sandra MOREAU encadre (le lundi, jeudi et vendredi) avec Emma MILIN (le mardi).

CLASSE DE TRÈS PETITE ET PETITE SECTIONS : 14 ÉLÈVES

Florine BERTHELOT

PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal de l'école maternelle : (de gauche à droite)

- Christiane NOSSI : Agent spécialisé des écoles maternelles
- Edith JOUAN : Agent de service dans les classes
- Isabelle GETIN : Agent de service à la cantine et agent d'entretien

CREATION DE POSTE

Compte tenu d'une réorganisation des services, le conseil municipal décide la création d'un emploi d'agent de service en milieu scolaire à temps complet à compter du 1er septembre 2018 au grade d'adjoint technique

CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR LE REMPLACEMENT D'UN FONCTIONNAIRE ABSENT

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent compte tenu des éventuels remplacements. Il est autorisé le recrutement d'un agent contractuel de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-1 de la loi susvisée.

Ces contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

L'agent devra justifier d'un diplôme de CAP Petite enfance pour l'école ou d'une expérience professionnelle dans le milieu de la petite enfance.

RAPPEL DES TARIFS DE LA CANTINE

3.55 € pour les enfants domiciliés à Ploudiry et La Martyre, sous condition de l'application d'une convention signée par la commune de La Martyre fixant le montant de sa participation.

4.81 € pour les enfants extérieurs à ces communes, pour les enfants domiciliés à Loc-Eguiner et Tréflévénez, le tarif s'applique avec déduction de la participation des communes fixée par convention annuelle.

5.60 € pour les repas adultes.

1.21 € pour les repas PAI (Plan d'Accueil Individualisé).

Dans sa séance du 12 décembre 2017, le conseil a délibéré sur les tarifs sociaux de cantine. Des précisions sont à apporter à cette délibération quant aux lieux des écoles =

Pour les familles de Ploudiry scolarisant leurs enfants à l'école maternelle publique de Ploudiry :

Le conseil décide d'accorder une aide de 0.60 € par repas à la cantine pour les familles se situant en dessous du QF 1 de l'année N -1.
Cette aide est déduite directement sur la facture mensuelle au vu des documents fournis au 1er septembre de l'année N.

Pour les familles de Ploudiry scolarisant leurs enfants à l'école élémentaire publique de La Martyre ou à l'école St Joseph de La Martyre :

Le conseil décide d'accorder une aide de 0.60 € par repas à la cantine pour les familles se situant en dessous du QF 1 de l'année N -1.
Cette aide sera reversée à la demande de la famille au mois de juillet au vu du bordereau de situation fourni par la trésorerie pour les factures acquittées de l'année scolaire.

Menu à la cantine scolaire de la semaine 42

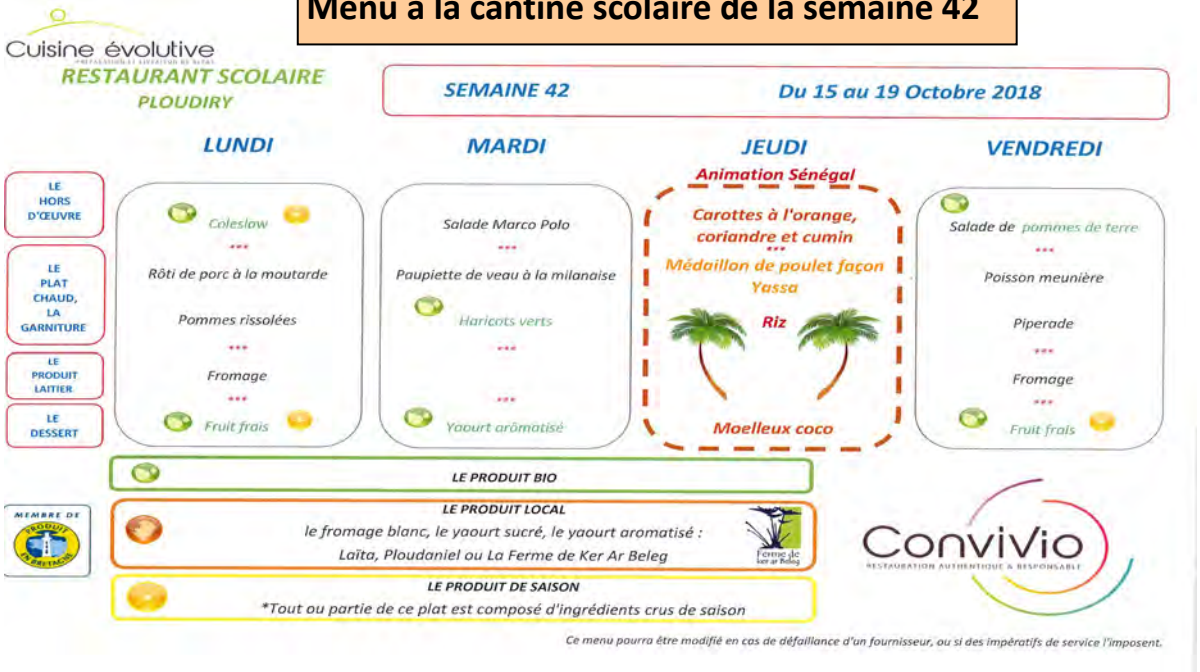

RAPPEL CONCERNANT LA BOUE SUR LA ROUTE

Dès le début du chantier, signaler les travaux par des panneaux adéquats « chaussée glissante » « attention boue » « travaux agricoles »

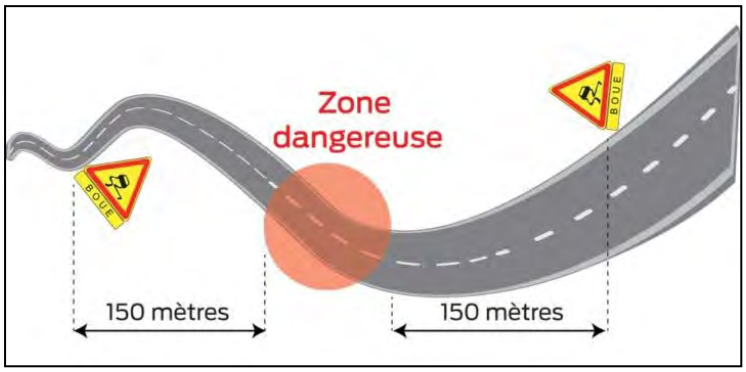

En cas de présence de boue ou de terre sur la chaussée, l'agriculteur est tenu de nettoyer la route le plus rapidement possible.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

Toute personne qui dépose sur la voie publique des substances susceptibles de nuire à la sécurité publique peut être condamnée à divers titres (art R116-2 Code de la voirie routière).

En l'absence d'accident :

- le Code de la voirie routière prévoit une amende de 1 500 € au plus et peut être portée à 3 000 € en cas de récidive.

En cas d'accident :

- s'agissant d'une action civile, le responsable du dépôt est condamné à réparer le préjudice en versant des dommages et intérêts à l'usager victime de cette boue (articles 1382 et suivants du Code civil) ;
- s'agissant d'une action pénale, le responsable est condamné en fonction de la gravité de l'accident (décès, blessures, incapacité de travail…). Les peines peuvent se composer de peines d'emprisonnement (article 221-6 du Code pénal)

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS : LES TRAVAUX DE RÉCOLTE GÉNÈRENT DE GROSSES POINTES DE TRAVAIL SUR LES EXPLOITATIONS.

La tolérance des administrés par rapport aux contraintes agricoles existe bel et bien mais il est pourtant indispensable lors de ces journées, de prévoir, lorsque cela est nécessaire, le nettoyage des routes empruntées par les engins agricoles. Il en va de la sécurité des usagers de la route et aussi de la bonne image des agriculteurs.

TRUCS ET ASTUCES POUR PRÉVENIR LE NOMBRE DE CHUTES

Le saviez-vous ?

Chaque année plus de 2 millions de personnes âgées soit 1/3 des plus de 65 ans chutent à leur domicile. Responsables de nombreux décès chaque année, les chutes entraînent aussi des conséquences physiques et psychologiques plus ou moins graves, mais comment les éviter?
Une bonne solution : l'anticipation.

Connaitre les causes des chutes pour mieux anticiper.

Il est important de mieux connaître les causes et les facteurs favorisant ces chutes. Avec l'âge, la masse musculaire diminue, ce qui entraîne une baisse de tonicité. La perte d'audition aussi induit des pertes d'équilibre et rend ainsi les personnes plus vulnérables aux obstacles. Il est donc important de faire évoluer son environnement pour **l'adapter à ses besoins**. Cela se traduit par de petits changements à peu de frais : modification de la disposition des meubles pour faciliter les déplacements, installation de barres d'appui et d'antidérapants sous les tapis, stickers lumineux sur les interrupteurs… Autant d'éléments qui font que le domicile doit contribuer au bien-être de son résident !

De plus, certains comportements quotidiens sont susceptibles d'augmenter les risques de chute. On compte parmi eux la prise de médicaments, au-delà de 4 par jour le risque est multiplié par deux, attention donc à être d'autant plus **vigilant** !

L'objectif est donc de faire attention au quotidien pour minimiser les risques. Toutefois, il existe d'autres démarches pour aller plus loin et assurer la sécurité des personnes les plus fragiles.

Choisir une démarche active de prévention.

Il existe par exemple des ateliers « bien vieillir » pour **apprendre à se protéger** et à se relever en cas de chute. De plus, la technologie s'avère être une aide efficace pour la sécurité au domicile grâce au système de **téléassistance**. Il permet de faire appel à un réseau d'urgence sur simple appui d'un bouton et même automatiquement grâce aux bracelets désormais capables de détecter les chutes. La téléassistance se démocratise de plus en plus par sa simplicité d'utilisation, et permet par la même occasion, de rassurer l'entourage qui ne peut pas toujours être présent. Cette solution adaptée maintient un lien avec l'extérieur et se révèle très utile pour les personnes isolées.

Le maintien à domicile est une solution souvent adoptée pour garder son indépendance. Mais attention tout de même à bien anticiper les risques de chutes et à se protéger pour continuer de vivre en toute sérénité.

Réduire les risques de chutes grâce à l'alimentation :

Il est conseillé de porter une attention particulière à la dénutrition. Avec l'âge et notamment la solitude, l'appétit baisse et l'on a tendance à cuisiner moins varié. Ce phénomène est plus fréquent qu'on ne peut l'imaginer, or il représente un danger pour l'organisme car il entraîne un affaiblissement des muscles et une déminéralisation osseuse.

Il est important de prendre soin de soi, pensez donc à **manger équilibré** pour être plus résistant mais également pour guérir plus rapidement en cas d'éventuelle blessure et/ou fracture.

Pour plus de renseignements sur l'adaptation du logement et la téléassistance
www.présence-verte.fr

SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Découverte des espèces de rivière –gratuit-
Dimanche 30 septembre,
de 14h à 18h, aux Jardins de la Palud à Landerneau

Dans le cadre de la Semaine de l'Elorn, le Syndicat de bassin de l'Elorn vous invite à découvrir, à travers des ateliers, animations et expositions, les espèces animales et végétales des rivières :

- Poissons migrateurs
- Mammifères semi-aquatiques
- Oiseaux des vasières
- Amphibiens
- Invertébrés
- Plantes locales et invasives

Un jeu-découverte, proposé aux petits et grands, et 2 expositions, sur les poissons migrateurs et la biodiversité, feront de vous des experts en espèces de rivière !

Pendant l'après-midi, vous pourrez également découvrir l'exposition « Landerneau sur Elorn » de la ville de Landerneau, partenaire de l'évènement.

Enfin, le Syndicat de bassin de l'Elorn et Eau du Ponant vous aideront à comprendre le cycle de l'eau.
Les ateliers seront animés par Bretagne Vivante, Eau et rivières de Bretagne et la Maison de la rivière.

A vos photos !

En septembre, participez au concours photos sur les espèces de rivière sur notre page Facebook bassinelorn.

Pour plus d'informations : 02.98.25.93.51 / accueil@bassin-elorn.fr

INFORMATIONS SUR LE RADON :

L'arrêté interministériel du 27 juin 2018 a délimité les zones à potentiel radon du territoire français.

Les acquéreurs ou locataires de biens immobiliers situés dans des zones à potentiel radon significatif (3 niveaux) doivent être informés par le vendeur ou le bailleur de l'existence de ce risque. Le texte fixe la répartition des communes entres les trois zones à potentiel radon définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique, sur lesquelles des mesures d'information, d'évaluation ou de mesurage et des mesures de prévention de l'exposition au radon prévues aux articles L 1333-22 du code de la santé publique, L 125-5 du code de l'environnement et L 4451-1 du code du travail sont mises en œuvre par les publics concernés.

L'arrêté du 13 juillet 2018 paru au JO du 02 août dernier modifie le modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques en rajoutant une rubrique tenant à la présence du bien immobilier concerné dans une zone à potentiel radon du niveau 3.

Cet arrêté est entré en vigueur le 3 août 2018.

Ce formulaire dorénavant appelé Etat des risques et pollutions (aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués) est à remplir par les propriétaires de biens immobiliers lors d'une vente ou d'une location afin d'informer les acquéreurs et locataires de ces biens sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels ils peuvent se trouver exposés.

La commune de PLOUDIRY est classée au niveau 1 potentiel radon (niveau le plus bas).

TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit poursuit son cours sur le territoire de la Communauté de communes.
Initié par la région Bretagne, les quatre départements et les intercommunalités bretonnes, ce programme est mis en œuvre par Mégalis Bretagne.
Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition de desservir en Très Haut Débit (THD) sur fibre optique 100 % des foyers bretons. **Les travaux ont commencé cet été sur le secteur de Landerneau et le début de la commercialisation est attendu pour le second semestre 2019.**

Ce déploiement s'établit en trois phases **(2014-2018, 2019-2023, 2024-2030)**. Dans le pays de Landerneau-Daoulas, après une première phase d'études indispensables d'environ 14 000 lignes du territoire, les premières installations visibles des armoires seront réalisées dans le courant du second semestre 2018 sur les plaques de **Landerneau (Saint-Divy, La Forest-Landerneau, Pencran, Landerneau, et une partie des communes de Plouédern, Dirinon et St Thonan) et Hanvec/Saint-Eloy,** définies comme prioritaires dans un souci d'équilibre entre territoires ruraux et plus urbains.

Au total 14 185 prises vont être construites pour couvrir les foyers, entreprises et services publics de ces plaques de Landerneau et d'Hanvec/St Eloy, soit une trentaine de milliers d'habitants (sur les plus de 49 000 que compte le Pays de Landerneau Daoulas).
La Communauté de communes participera à hauteur d**e 6,3 millions d'euros** (à raison de 445 € par prise).
Les premières connexions pourront ainsi s'établir dans le courant du second semestre 2019 sur ce premier secteur.

Parallèlement, le travail sur la phase 2 du déploiement (nord de Loperhet, Plouédern, une partie de La Roche-Maurice et Ploudiry) a également démarré. Mégalis Bretagne envisage de lancer la troisième phase en parallèle de cette seconde phase afin de réduire le délai de fibrage du territoire breton.

Consulter les périmètres de déploiement de la fibre optique : www.megalisbretagne.org

LES COMPTEURS LINKY

Depuis décembre 2015 ENEDIS, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur toute la France les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs «Linky».

Linky constitue un élément clé de la transition énergétique, il va permettre de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire en intégrant les énergies renouvelables et les nouveaux usages tels que le véhicule électrique.

Il offre aussi de nouveaux services au consommateur (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne.

Le compteur Linky n'utilise pas les radiofréquences, c'est un appareil basse puissance qui communique via le CPL (par les câbles électriques), une technologie utilisée depuis 50 ans déjà dans le cadre des heures creuses/heures pleines. **Sa pose dure environ 30 minutes, elle est gratuite et obligatoire.**

Les habitants sont informés de la date de passage du technicien 30 à 45 jours en amont, par écrit. L'entreprise de pose «Atlan'tech Solutions30» missionnée par ENEDIS sera facilement identifiable par les clients grâce au logo «Partenaire Linky» et le poseur sera titulaire d'un badge.
Le déploiement commence sur la commune en novembre 2018. Pour toute information complémentaire, un numéro vert Linky est à votre disposition : 0 800 054 659 ou www.enedis.fr/linky.

Un flyer est disponible en mairie.

Le Forum des Associations

Samedi 8 septembre, le SIPP (Syndicat intercommunal du plateau de Ploudiry) a organisé son traditionnel forum des associations dans les salles municipales de Tréflévénez, une opération couronnée de succès.

Près d'une quinzaine d'associations du Plateau (Tréflévénez, Ploudiry, La Martyre, Le Tréhou et Loc-Éguiner) avaient répondu à l'invitation du SIPP :

- le club de handball Ploudiry-Sizun,
- l'amicale laïque (avec une nouvelle section : le tennis de table),
- le club de gym, Ener'gym,
- le poney-club des Six Monts,
- les activités de yoga,
- pour les fans de lecture, les bibliothèques étaient présentes,
- le club de foot en quête de nouveaux joueurs dans les catégories pour enfant U6 U7 U8 et U9,
- l'association Tea Time redonne une seconde vie à vos vêtements…..

Pendant toute la matinée, les curieux sont passés, à la recherche du meilleur club pour l'activité la plus appropriée pour tous les membres de la famille.

sipp Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

Les animations de l'Été 2018 au SIPP

Sport Été

- 66 enfants se sont inscrits du 2 juillet au 27 juillet

Ils ont pu faire de l'Accrobranche, du Kayak, du VTT, du badminton, de l'escalade, de la course d'orientation, du mégacraft et ils ont pu assister à la 6ème étape du Tour de France.

Les Camps et les Sejours

- Le séjour des enfants de 6 ans : Les plus petits étaient au nombre de 8 pour un petit séjour à la ferme.

Les autres séjours se sont déroulés au camping de Kérantérec à La Forêt-Fouesnant :

- Le séjour des enfants de 7 à 9 ans : du 16 au 20 juillet, les 20 enfants inscrits ont pu participé aux activités nautiques proposées, profiter de la piscine, faire des randos et des veillées.
- Le séjour des enfants de 9 à 11 ans : du 9 au 13 juillet, 16 enfants ont pu faire de l'optimiste, de l'équitation et nager dans la piscine.
- Le séjour des jeunes de 11 à 13 ans : du 21 au 26 juillet, les 19 inscrits ont pu faire du catamaran, une mini-croisière et du kayak.
- Le séjour des + 14 ans : du 1er au 6 juillet, après quelques difficultés avec le prestataire, les jeunes ont passé un bon séjour (paddle, kayak, bowling, laser game).

L' A.L.S.H a ouvert ses portes pour accueillir vos enfants

- du 9 au 27 juillet : 82 enfants inscrits pour la période. On a pu les croiser et les entendre le 12 juillet à la salle de sports de Ploudiry lors du Tour de France et l'équipe d'animation avait aussi préparé une semaine « summer holidays » et des animations autour du pirate.
- du 13 au 31 aout : 62 enfants inscrits pour cette nouvelle période avec des activités autour du Far West, de Koh Lanta et du cirque avec le grand spectacle de fin d'été.

Merci à toute l'équipe d'animation pour toutes ces activités et tout particulièrement à Christelle, animatrice pendant 16 ans au SIPP, qui est partie voguer vers d'autres aventures.

Passage du tour de France à Ploudiry en images...

Préparation et déco.

La caravane, les coureurs et le directeur du Tour de France

Le livre sur le Tour de France est consultable en mairie et en vente au prix de 15€
Le tee-shirt souvenir est aussi en vente au prix de 15€

A VOS AGENDAS

OCTOBRE	**Dimanche 21** Maison du Plateau	Kig ha Fars Club des bruyères
NOVEMBRE	**Dimanche 11 à 15 h 00** Salle communale PLOUDIRY	**Pièce de théâtre** «En attendant ton retour » Thème : le quotidien des femmes pendant la grande guerre. Pièce jouée par la Compagnie du Septième Cercle. MEIN HA DIRI
	Vendredi 23 à 20 h 30	Réunion calendrier pour les associations
DECEMBRE	**Samedi 8 et dimanche 9** Maison du Plateau	Marché des Arts A TOUT'ART

Nos joies, nos peines

Naissances

Louise PICART	le 11 juin	Cosquer Bras
Thomas WATTEBLED	le 12 juin	9 Rue de Loc Eguiner
Noëlia LÉGRÉSY	le 18 juin	5 Rue des Monts d'Arrée
Natan L'ERROL	le 31 août	Voas Glaz

Décès

Marcel CAROFF	le 14 juin	Moulin Neuf	88 ans
Pascal MIOSSEC	le 10 juillet	3 Rue de l'Enclos	47 ans
Louis CROGUENNEC	le 14 août	le Guilloc	85 ans
Yvon CORNEC	le 15 août	14 Rue Balialec Izella	84 ans

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVENEZ
30 septembre					10h30
7 octobre	10h30				
14 octobre				10h30	
21 octobre			10h30		
28 octobre					10h30
1er novembre Toussaint	15h00 célébration pour les défunts	10h30 messe	15h00 célébration pour les défunts	15h00 célébration pour les défunts	15h00 célébration pour les défunts
4 novembre	10h30				
11 novembre					10h30 Anciens combattants
18 novembre			10h30 Anciens Combattants		
25 novembre				10h30	
2 décembre		10h30			
9 décembre	10h30				
16 décembre				10h30	
23 décembre			10h30		
24 décembre		19h00 Veillée de Noël			
25 décembre					10h30 Noël
30 décembre	10h30				
7 janvier 2019				10h30	
14 janvier 2019			10h30		

L'Echo du Plateau, le feuillet mensuel de notre communauté chrétienne, est disponible dans toutes les églises du Plateau. Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées :
le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30
Maison paroissiale de PLOUDIRY
2a rue de l'Enclos ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre communauté chrétienne peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper : http:/catholique-quimper.cef.fr. Vous y trouverez également quelques indications qui vous aideront à prendre les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.

Les Vespérales de St-Antoine

Comme vous avez pu le lire à travers les différents reportages rédigés dans ce bulletin municipal, l'été a été riche en événements touchant bien des domaines : patrimoine, culture, tourisme.

Les Vespérales de St Antoine en font partie, deux petites touches musicales s'ajoutant aux visites commentées de la chapelle réalisées par Mein Ha Diri.

Vespérales qui, pour une première, ont obtenu un franc succès auprès d'un public de tout âge.

VESPÉRALE N°1 – 20 JUILLET 2018

Le vendredi 20 juillet, la chapelle St Antoine a résonné des sonorités harmonieuses tirées des instruments musicaux du groupe Douragan de Sizun qui a offert au public venu en nombre un panel de mélodies de leur propre composition. Un groupe de jeunes musiciennes talentueuses plein d'avenir.

Harpes, violons, flûte, ont fait vibrer les tympans des auditeurs et fait chavirer les cœurs quant au chant final les voix du public se sont mêlées aux instruments de musique. Public et musiciens, tout le monde était à l'unisson.

Un émerveillement, un pur instant de bonheur.

VESPÉRALE N° 2 – 03 AOÛT 2018

Le vendredi 3 Août, cette Vespérale, initialement prévue à St Antoine, a été exceptionnellement déplacée à la salle St Pierre, où la Compagnie Brassens de Landerneau, composée de quatre amis chanteurs et musiciens, a enchanté le public en lui offrant un recueil fourni des chansons du poète sétois.

Accompagnées par les deux guitares de Manu et Michel, de la contrebasse de Fanch, les cordes vocales d'Adrien (qui chante les poésies de Brassens sans prompteur, ni notes, s'il vous plaît !...) ont entraîné le public qui, en chœur avec les musiciens, a été prompt à fredonner et reprendre les airs éternels du célèbre moustachu.

Nos quatre musiciens ont émerveillé un public venu de loin et fin connaisseur des chansons de Brassens, à qui ils ont su transmettre leur enthousiasme dans une ambiance « de copains d'abord »...

Un véritable moment de convivialité et de fraternité partagées.

Bravo encore et merci au groupe Douragan et à la Compagnie Brassens, pour avoir animé deux soirées d'été sur notre commune.

La Bibliothèque

C'est la rentrée :

la bibliothèque reprend ses horaires !

La bibliothèque reprend ses horaires habituels :

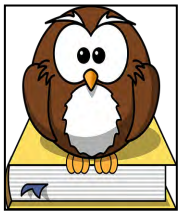

- Mardi de 20h30 à 21h30 *(le 1er et 3ème de chaque mois)*
- Mercredi de 10h30 à 12h00
- Jeudi de 16h30 à 17h30
- Vendredi de 16h30 à 18h00
- Dimanche de 10h30 à 12h00.

L'équipe de la bibliothèque va étoffer les rayonnages par de nouveaux achats en septembre. Si vous souhaitez que nous fassions l'acquisition d'ouvrages précis n'hésitez pas à nous en faire part ! De même, si vous souhaitez venir acheter des livres avec nous, dites-le nous.

Pour en savoir plus sur les ressources numériques :

RDV le 13 octobre 2018 à 10h30

Mairie de Ploudiry

Les ressources numériques à votre disposition

La bibliothèque met à votre service une sélection de ressources numériques :

- Accès aux livres en tout genre (romans, science fiction, polards, livres pour la jeunesse)
- Accès aux films, aux revues, aux journaux,
- Accès à une plateforme musicale,
- Accès à des jeux pour enfants de 3 à 8 ans,
- Accès au code de la route,
- Perfectionnement en langues étrangères, en informatique…

D'un seul clic sur votre PC, téléphone portable ou tablette,
avec un simple abonnement à la bibliothèque, il est possible que vous ayez accès **aux ressources en ligne** de la bibliothèque du Finistère, en vous inscrivant à l'adresse suivante : http://biblio.finistere.fr/

Pour rappel l'abonnement à la bibliothèque est de 17 €/ an et par famille.

Save the date :

Assemblée générale !

Assemblée générale de la bibliothèque : 20 novembre 2018 à 20h30 à la bibliothèque

Vous êtes tous et toutes cordialement invités, que vous soyez adhérent ou non.

Contact : Bibliothèque, 4 route de Ploudiry, 02.98.25.13.01, bibliothequedelamartyre@orange.fr

AU REVOIR YVON

Cet après-midi du 15 Août, je suis à Mescoat, préparant la visite demandée par un groupe de passionnés de patrimoine de Guissény. J'apprends alors le décès le matin même d'Yvon Cornec.

Je le savais luttant contre la maladie, mais le choc est rude.

Les souvenirs affluent. D'abord ces premières réunions de la Commission extra-municipale réunissant tous ceux qui étaient intéressés par le patrimoine, et la décision, en 2007, de se constituer en association pour pouvoir œuvrer effectivement et concrètement. Yvon a été l'initiateur de Mein ha Diri et son premier président.

A commencé alors le travail de recensement des éléments intéressants éparpillés dans la commune : kanndi, poull-lin, puits, fours à pain, croix, mais aussi la collecte de témoignages oraux ou photographiques du XXe siècle.

Et toujours, au fil des réunions, cette question : **« Que pouvons-nous faire pour conserver et surtout transmettre ? »**.

À partir de 2012 à la vice-présidence, il a soutenu très activement la publication du livre *Ploudiry, une histoire au cœur du Plateau,* puis la restauration du kanndi de Mescoat. Non seulement ses conseils avisés et toujours pertinents nous ont beaucoup aidés sur ce chantier, mais il a largement mis la main à la pâte, en participant au percement des ardoises, au creusement des fondations du talus ou encore, avec son tracteur, à l'évacuation des matériaux et à beaucoup d'autres choses encore.

Il aura eu la satisfaction de voir le kanndi restauré.

Son départ laisse tous les membres de Mein ha Diri dans la tristesse, mais son exemple nourrira notre action dans les temps à venir.

Kenavo… Yvon. *M-F Cloître*

Le 23 juin 2018, Yvon était venu soutenir l'équipe pour la pose du panneau à Saint-Jean.

ÉTÉ 2018

La belle saison est très chargée du côté de Mein ha Diri depuis quelques années.

Cette année encore, après la ***remise de la clef symbolique du kanndi de Mescoat au maire le 9 juin,*** l'équipe a repris le chemin de ***l'enclos de Saint-Jean le samedi 23 juin*** pour le toilettage du site et -enfin- ***la pose du panneau d'interprétation*** : les promeneurs pourront ainsi comprendre le sens des vestiges qui demeurent. Un pique-nique convivial partagé a, comme d'habitude, suivi l'effort de la matinée.

Ensuite, l'équipe s'est retrouvée ***le 12 juillet pour la tenue de la buvette du Tour de France.***

Puis ce sont les **visites commentées du kanndi et de la chapelle Saint-Antoine** qui ont permis à de nombreux touristes de venir jusqu'à Ploudiry pour admirer ces témoins du passé.

L'association Spered Bro Gwisseni a découvert Saint-Antoine, l'Ossuaire, le kanndi de Mescoat et la maison de paysan-marchand de Gorre Coat.

Le livre d'Or, fort judicieusement placé dans le kanndi est très éloquent sur l'intérêt porté par les visiteurs à ce bâtiment et à son histoire.

POUR L'AUTOMNE

***11 Novembre 2018**, centième anniversaire de la signature de l'armistice marquant la fin tant attendue de la Grande Guerre.*

*À cette occasion, nous envisageons une petite exposition sur la vie à Ploudiry pendant les dures années du conflit, ainsi qu'une **représentation théâtrale** donnée par la Compagnie du Septième Cercle.*

*La pièce, intitulée « **En attendant ton retour** » est l'histoire de deux jeunes couples finistériens et traite du quotidien des femmes pendant la Grande Guerre.*

Ce spectacle s'adresse à tous, petits et grands.

Réservez votre dimanche après-midi du 11 Novembre !

Le Club des Chênes

Pour la sortie annuelle, le club des chênes et le club de Loc-Eguiner accompagnés de quelques amis de la Roche et de Pencran ont pris la direction de Saint-Caradec en centre Bretagne, à la rencontre de Marie Guerzaille.
A Kerbristrou, les cinquante six finistériens ont été accueillis par la famille Guerzaille pour un premier moment de partage autour d'un pot sympathique.
Rythmée par le spectacle dans la ferme, entièrement transformée en une salle confortable, la journée a été entrecoupée par un repas « fait maison »
Avant la reprise, une escapade en petit train le long de la rigole d'Hilven, initialement conçue pour alimenter le canal de Nantes à Brest, a bien accéléré la digestion.

Un café de l'amitié a permis de conclure agréablement cette journée humoristique.

Le challenge interne de pétanque s'est déroulé en une rencontre estivale d'une demi-journée.

Un grand moment partagé avec les amis de Loc-Eguiner sur le stabilisé de la salle Saint-Pierre.
Après de nombreuses incertitudes, en doublettes ou en triplettes suivant le tirage, la victoire est revenue à Robert Tanguy et Rémy Sparfel, suivis par Maurice Lagadec, Alice Argouarc'h, Michel Siohen. Daniel Jézégou et Albert Nédélec concluent le podium.

Le Plateau en folie

Le Plateau en Folie est une association dont l'objectif est de défiler au carnaval de la Lune étoilée à Landerneau.
Elle représente vos communes : Ploudiry et La Martyre.
Pour assurer son autonomie financière, elle organise une soirée crêpes (annuelle) et une fête de la musique et feu de la St Jean (bisannuel en alternance avec le défilé du carnaval).
Actuellement nous ne recevons aucune subvention de nos communes.

Après une année 2018 exceptionnelle, chargée en événements :

- construction du char sur le 1er quadrimestre de l'année,
- soirée crêpes le 27 janvier,

- présentation du char le 8 avril
- défilé au carnaval de Landerneau le 22 avril,

- participation à l'organisation du passage du Tour de France à PLOUDIRY le 12 juillet.

Il est temps de faire le bilan.

Le Plateau en Folie tiendra :

son assemblée générale bisannuelle (AG)

le vendredi 9 novembre 2018 à 20h00 à la salle Pierre Abéguilé de La Martyre.

Ce sera pour lui l'occasion de renouveler tout ou partie de son bureau.

Toutes les personnes désirant en savoir plus sur notre association ou participer à la belle aventure du carnaval de Landerneau sont invitées.
Un pot clôturera l'AG.

Venez nombreux nous soutenir.

Je remercie les municipalités et le SIPP pour leur soutien lors de l'organisation de nos différentes manifestations ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de celles-ci.

Jérôme

Calendrier des activités
Septembre à Décembre 2018

DIMANCHE			
Date	**Heure**	**Lieu**	**Point de rendez-vous**
30/09/18	14h	Locmélar	Bourg
14/10/18	14h	Kernoues	Bourg
28/10/18	14h	Tréflévénez	Randonnée A.G à16h
11/11/18	14h	Landerneau	Parking de Kergreis
25/11/18	14h	Irvillac	Parking route du Tréhou
09/12/18	14h	Pencran	Bourg
JEUDI			
Date	**Heure**	**Lieu**	**Point de rendez-vous**
04/10/18	14h	St Servais	Bourg
18/10/18	14h	Logonna Daoulas	Bourg
15/11/18	14h	Le Drennec	Bourg
29/11/18	14h	St Thégonnec	Parking Bas Bourg
13/12/18	14h	St Thonan	Bourg
MARDI			
Date	**Heure**	**Lieu**	**Point de rendez-vous**
25/09/18	14h	St Eloy	Bourg
09/10/18	14h	St Divy	Bourg
06/11/18	14h	Commana	Bourg
20/11/18	14h	Plougastel	Parking Leclerc à 13h45
04/12/18	14h	Dirinon	Bourg
18/12/18	14h	Landerneau	Parking de la petite Palud

Le Groupe des Randonneurs du Plateau de Ploudiry devant les ruines de la Chapelle St Jean à l'Ile de Batz, lors de la sortie de fin de saison le 24 juin 2018

Ploudiry-Sizun Handball

Les séniors (pré-nationale) et -18 filles (niveau territorial 2) de Ploudiry Sizun ont repris le chemin de la salle omnisports, sous la direction d'Emmanuel Courteaux depuis le 8 août dernier, tandis que la nouvelle équipe séniors gars (niveau 3 territoriale) a repris le 21 août dernier sous la tutelle d'Annick Penduff avec le soutien d'Eric Lozachmeur.

Les jeunes, quant à eux, reprennent après la rentrée soit à compter du 7 septembre et les loisirs à compter du 13 septembre.

Le club recherche activement des joueurs et joueuses dans toutes les catégories, notamment au niveau loisirs afin de constituer une équipe complète , de même que des bénévoles.

Le club s'est doté d'un nouveau site internet : https://www.pshb29.com/

et d'un nouveau facebook : Ploudiry Sizun Handball

N'hésitez pas à allez visitez les pages, de vous abonner et liker.

Le traditionnel repas crêpes aura lieu le samedi 20 octobre prochain à la salle Saint Ildut à Sizun.

Réservez cette date, on vous attend.

Contact:

Franck Lecocq / Annick Penduff - tél 06.26.41.60.12 ; par courriel, ploudiry.sizun.handball@gmail.com

Franck Lecocq (Président), Myriam Créac'h (bureau), Annick Penduff et Eric Lozachmeur en compagnie d'une partie des effectifs séniors gars et -18 filles pour une séance de décrassage.

C'EST LA RENTREE !

Les cours de gym ont repris le lundi 10 septembre 2018 à La Maison du Plateau.
Ils s'adressent à tout public (enfants, adultes -*hommes & femmes*- et seniors).
La cotisation annuelle est de:

- 50 euros par enfant
- 80 euros par adulte avec possibilité d'assister à plusieurs cours par semaine.

Vous êtes tous les bienvenus.

Garder la forme c'est important !

LUNDI	13h30 à 14h30 14h30 à 15h30 19h45 à 20h45	Gym modérée Gym entretien Multigym cardio
MERCREDI	13h30 à 14h15 14h15 à 15h00 19h15 à 20h15	Enfants de 7 à 11 ans Enfants de 4 à 6 ans Gym tonique
JEUDI	9h15 à 10h15 19h15 à 20h15	Gym santé Pilates

Contact: energymlamartyre@gmail.com ; - Tel: 07. 83.23.42.24

Yoga - De soi à Soi

« *De soi à Soi – Yoga d'inspiration tibétaine* »

Le Yoga d'inspiration tibétaine est un yoga d'énergie.
Il propose :

- Une pratique en mouvement, fluide, accessible à tous, permettant de lâcher les tensions musculaires, articulaires, pour que l'énergie vitale circule plus librement. Elle entraîne une détente du système nerveux, un apaisement mental, et guide vers une présence centrée, reliée à la profondeur de soi.
- Une prise de conscience de la respiration, une libération dans les différents espaces corporels, pour un retour à plus de vitalité.
- Des pratiques progressives de concentration développant « le regard intérieur », la perception au-delà des apparences, l'aptitude au silence.

Cet enseignement nous reliant à une force d'ouverture libératrice, propose une expérience, toujours personnelle, vers plus de conscience et d'ouverture à soi, à l'autre, à la vie.

Cours 2018 – 2019

Les cours hebdomadaires collectifs par petits groupes permettent une pratique adaptée à chacun. Prévoir une tenue chaude et souple ainsi qu'une couverture. Onze séances sont dispensées dans le trimestre.

Salle ABEGUILE La Martyre	Lundi Mardi Mercredi	20h00 à 21h45 9h30 à 11h15 17h30 à 19h00 19h30 à 21h00

Reprise des cours la semaine du 24 septembre 2018

Amicale Laique

Une nouvelle section de l'Amicale Laïque du Plateau :

LE TENNIS DE TABLE

Les entraînements : 8 tables et robot

Où ? à la salle de sports du TREHOU

Pour qui ?

- ***Les 7-13 ans*** = ***tous les mardis à partir de 17h30*** (*débutants et confirmés sur deux groupes)*

  Le coût de la licence : 25 € (première séance d'essai).
- ***Pour les ados et adultes =les mercredis soirs à partir de 19h00***

  Le coût de la licence 45 € en loisir.

- Prêt de raquette pour commencer
- Compétition UFOLEP possible le vendredi soir.

  Rendez-vous sur place aux heures d'entraînement

Hubert

Hag e brezhoneg? Et en breton?

bienvenue degemer mat
bonjour demat
bonne nuit noz vat
au revoir kenavo
s'il te/vous plait mar plij
merci trugarez
excusez-moi ma digarezit

le chateau ar c'hastell (kastell)
le manoir ar maner
le pont ar pont
le moulin ar vilin
l'église an iliz
les enclos paroissiaux ar c'hlozioù-parrez
la chapelle ar chapel
la fontaine ar feunteun
la prairie ar bradenn
le jardin al liorzh
le chien ar c'hi (Ki)
le chat ar c'hazh
le cheval ar marc'h
la vache ar vuoc'h
le cochon ar pemoc'h
la poule ar yar

le temps an amzer
chaud tomm
beau brav
le soleil an heol
le vent an avel
la pluie ar glav
Il fait chaud ! Tomm eo !
Il ne pleut pas Ne ra ket glav

Il est envisagé de mettre en place des cours du soir de breton pour débutant sur La Martyre, Ploudiry.
Le projet vous intéresse, vous voulez plus d'informations?
Contactez Eric au 0973653524
par mail erictiarvrold@gmail.com

TI AR VRO Landerne Daoulaz
tiarvrolandernedaoulaz.bzh

LCL
bmc
QUICK-STEP
Lotto